



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Audition parlementaire aux Nations Unies *De l'eau pour tous et pour la planète : arrêtons le gaspillage, changeons la donne, investissons dans l'avenir*

Salle du Conseil de tutelle

13 et 14 février 2023, New York

Rapport de synthèse

Introduction

1. L'audition parlementaire annuelle de 2023 aux Nations Unies (ONU) a été organisée conjointement par l'Union interparlementaire (UIP) et le Bureau de la présidence de l'Assemblée générale. Le thème de l'audition était ***De l'eau pour tous et pour la planète : arrêtons le gaspillage, changeons la donne, investissons dans l'avenir***. Elle s'est tenue dans la salle du Conseil de tutelle les 13 et 14 février 2023.
2. L'audition comportait sept réunions-débat réunissant des experts sur les questions de l'eau et de l'assainissement, et une séance d'information spéciale sur l'avenir du multilatéralisme et le rôle que peuvent jouer les parlementaires. Elle a précédé de peu la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023, prévue du 22 au 24 mars, à New York. Environ 150 parlementaires de 46 pays ont participé à l'événement.
3. Mme Paddy Torsney, Cheffe du Bureau de l'Observateur permanent de l'UIP auprès de l'ONU, a souhaité la bienvenue aux participants et observé une minute de silence en mémoire des plus de 30 000 victimes du récent séisme survenu en Türkiye et en Syrie, dont M. Yakup Tas, un parlementaire turc décédé avec sa famille. Elle a également évoqué le décès de Mme Mursal Nabizada, une ancienne parlementaire afghane assassinée à son domicile en ce début d'année.

Séance d'ouverture

4. **M. Csaba Kőrösi**, Président de la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale, a remercié les parlementaires d'avoir relayé les aspirations de leurs électeurs auprès de la communauté internationale. Il a souligné que les parlementaires avaient le pouvoir de légiférer, d'établir les budgets et de passer au crible les actions du gouvernement, et qu'ils jouaient un rôle crucial en tant que décideurs dans la gouvernance nationale et les politiques relatives à l'eau.

Il a déclaré que, sur les 17 Objectifs de développement durable (ODD), aucun n'était sans doute plus urgent que l'ODD 6, qui porte sur l'eau potable et l'assainissement. Les changements climatiques exacerbent la crise de l'eau et d'ici la fin de cette décennie, la demande en eau devrait dépasser l'offre de 40 %. Si le monde a accès à la science, à la technologie et à l'argent nécessaires pour apporter les changements tant attendus, il faut une volonté politique pour agir. M. Kőrösi a déclaré qu'il était nécessaire de mettre en place un système mondial d'information sur l'eau et qu'il souhaitait que les travaux de l'Assemblée générale s'appuient sur les données et la science. Il a encouragé les États Membres à se présenter à la Conférence sur l'eau – la première sur ce thème depuis 1977 – avec des propositions concrètes qui engendreront des mesures et des transformations.

5. **M. Duarte Pacheco**, Président de l'UIP, a déclaré qu'une personne sur quatre n'avait pas accès à l'eau potable, et que près de 50 % de la population mondiale ne disposait pas d'installations sanitaires sûres. L'eau est liée à la plupart des catastrophes naturelles et environ 1,2 milliard de personnes sont exposées au risque d'inondations. La pénurie d'eau est le résultat de l'exploitation, de la pollution et des changements climatiques, et les difficultés ne font que s'intensifier. L'eau est également un enjeu de sécurité car elle peut entraîner des conflits. La coopération et le multilatéralisme sont donc essentiels. M. Pacheco a imploré les parlementaires d'aider les populations à exercer leur droit humain à une eau propre et à des systèmes d'assainissement sûrs en reliant les politiques mondiales et nationales, en légiférant et en établissant les budgets en conséquence, et en demandant des comptes à leurs gouvernements.

6. Les participants ont répondu à une enquête en temps réel sur Mentimeter pour évaluer leurs positions initiales sur des sujets tels que l'eau et l'assainissement en tant que biens publics ; le lien entre les changements climatiques et l'accès à l'eau et à l'assainissement; la responsabilité qui incombe aux gouvernements nationaux et municipaux de fournir ces services; et l'importance de l'eau par rapport à d'autres priorités.

L'ODD 6 comme pilier du développement durable

7. L'eau a un impact sur chaque être humain et écosystème, et elle touche tous les aspects essentiels à la population et aux gouvernements, comme la bonne santé des individus et des collectivités, la salubrité de l'environnement, l'énergie abordable et la prospérité économique. De bonnes pratiques de gestion de l'eau peuvent contribuer à maintenir la paix, à prévenir les conflits, à lutter contre les crises migratoires et permettre aux populations de vivre dans la dignité et d'améliorer leurs conditions de vie.

8. L'ODD 6 – qui vise à garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous – est essentiel pour la réalisation des 17 ODD. Comparé aux objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à l'eau, l'ODD 6 est plus vaste en termes de portée, d'échelle et d'ambition, car il examine l'ensemble du cycle de l'eau ; vise une gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous; et se concentre sur la qualité pour faire en sorte que l'eau soit potable et que les déchets soient correctement éliminés. Il comprend des questions telles que l'hygiène, la coopération transfrontalière sur l'eau, les écosystèmes liés à l'eau et la relation entre l'ODD 6 et les autres ODD.

9. Les participants ont mis en évidence les principaux obstacles suivants à la réalisation de l'ODD 6 :

- a) **La volonté politique** Les intervenants ont répété à plusieurs reprises que le manque de volonté politique était le plus grand défi, car l'eau n'avait pas la place prioritaire qui lui revenait et figurait rarement à l'ordre du jour politique. Mais certains pays ont fait de grands progrès dans la résolution des problèmes liés à l'eau en obtenant des engagements politiques au plus haut niveau, notamment l'Inde, le Mexique, le Sénégal et l'Uruguay.
- b) **La gouvernance** Les décisions qui concernent l'eau sont réparties entre les différents départements, ministères et secteurs, notamment l'agriculture, l'énergie, la santé, l'éducation, les travaux publics et l'environnement. Cela entraîne une fragmentation, mais peu de pays disposent des politiques, des cadres juridiques et de la coordination interministérielle nécessaires pour gérer les services d'eau de manière efficace et équitable.
 - i. Parmi les pays qui mènent une action pour relever ce défi, il convient de citer la Chine, qui a créé une super-agence pour aborder la nature transversale de l'eau, et l'Uruguay, qui a mis en place un ministère de l'environnement afin de coordonner les travaux sur l'eau réalisés par les divers ministères.
- c) **L'absence de cadre mondial** Les participants ont déclaré qu'il y avait une absence de coordination et de normes au niveau international. Si plusieurs entités du système des Nations Unies s'occupent des questions liées à l'eau, il n'y a pas eu de stratégie globale ni d'instance de discussion. En plus de donner la priorité à la participation de hauts responsables à la

Conférence sur l'eau, les participants ont proposé de nommer un rapporteur ou un envoyé spécial de l'ONU sur l'eau et d'établir des normes mondiales sur l'utilisation durable de l'eau et les efforts de conservation.

- d) **Le financement** Si tous les individus et les entreprises ont besoin d'eau, le secteur de l'eau est en retard sur les autres en termes de financement. Par ailleurs, les investissements dans des secteurs ayant un impact négatif sur l'eau, comme ceux liés à l'extraction et la pollution, ont augmenté de manière préoccupante.
 - e) **Les données et les informations** Les indicateurs sur l'eau devraient être partagés entre tous les acteurs pour que les ressources soient réparties le plus efficacement possible. Des produits localisés devraient être utilisés pour éclairer les décideurs locaux et les usagers de l'eau. Les données devraient être ventilées par sexe, statut socio-économique, emplacement géographique et autres facteurs.
 - i. Le Statut de l'approvisionnement en eau, qui renseigne sur l'état de santé des services d'eau et d'assainissement en Ouganda, constitue un bon exemple de base de données.
 - f) **Les changements climatiques** L'aggravation de la pollution, les événements météorologiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations, et les autres effets des changements climatiques ont un impact négatif dans tous les domaines, de l'approvisionnement à la qualité de l'eau. Qu'il s'agisse des inondations au Pakistan, des incendies de forêt aux États-Unis ou de la fonte des glaciers dans l'Arctique, de nombreux participants ont évoqué la nécessité croissante de répondre aux catastrophes causées par les changements climatiques.
 - g) **La sensibilisation du public** Il est probable que l'eau constitue la plus grande crise face à laquelle le grand public se montre largement indifférent. Les participants ont déclaré qu'il était urgent de sensibiliser le public aux services d'eau et d'assainissement, y compris aux pratiques sûres, aux liens qui existent entre l'eau et la santé, l'environnement et les changements climatiques, ainsi qu'à l'importance croissante d'une utilisation équitable et responsable de l'eau. Il est nécessaire de procéder à un changement fondamental dans la façon dont le public perçoit et gère l'eau.
 - i. L'Inde a notamment réalisé une campagne de sensibilisation réussie en matière d'assainissement, qui visait à mettre un terme à la défécation en plein air. Elle s'est appuyée sur un financement de plusieurs milliards et une approche mobilisant tous les échelons du gouvernement et l'ensemble de la société.
10. La Conférence sur l'eau offrira une occasion unique d'inscrire l'eau en tête des priorités politiques au niveau mondial. Son Programme d'action pour l'eau sera inclusif, orienté vers l'action et intersectoriel. Ce n'est qu'un point de départ, car les travaux se poursuivront avec le forum politique de haut niveau sur le développement durable en juillet 2023, le Sommet sur les Objectifs de développement durable en septembre 2023 et le Sommet de l'avenir en septembre 2024.
11. **Recommandations à l'attention des parlementaires pour la Conférence sur l'eau et les événements connexes :**
- a) **Garantir la participation au plus haut niveau** Afin de générer une volonté politique et d'inscrire l'eau au rang des priorités internationales, il est essentiel que les responsables gouvernementaux aux échelons les plus élevés participent à ces réunions de haut niveau et soient prêts à adopter des politiques et des actions audacieuses.
 - b) **Prendre des engagements à tous les niveaux** Cela englobe toutes les initiatives, des projets municipaux aux traités internationaux. Les parlementaires devraient évaluer les cadres existants dans leur pays, ratifier les traités pertinents et intégrer les résolutions existantes dans leurs constitutions nationales, notamment les résolutions qui reconnaissent explicitement le droit à l'eau potable et à l'assainissement adoptées par l'Assemblée générale en 2010 et 2015.
 - c) **Réunir tous les acteurs** Il s'agit, entre autres, de convoquer des parties prenantes de tous les domaines, notamment l'agriculture, l'alimentation et l'énergie, pour examiner les demandes liées aux ressources en eau et identifier les structures qui doivent être renforcées. Il faut également mobiliser la société civile, les ONG et le secteur public.

- d) **S'engager dans le multilatéralisme** Les questions liées à l'eau sont par nature transfrontalières et affectent le monde entier, des États insulaires jusqu'aux pays enclavés. Les États Membres doivent s'engager à nouveau en faveur de la coopération et du multilatéralisme pour affronter les crises toujours plus nombreuses d'aujourd'hui et de demain.

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement : un droit fondamental

12. Bien que l'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement soit un droit fondamental, il reste inaccessible pour une grande partie de la population mondiale. Une personne sur quatre, soit deux milliards d'individus, n'ont pas accès à l'eau potable. Près de la moitié de la population mondiale est incapable de gérer les services d'assainissement en toute sécurité depuis son domicile. Cela a de vastes répercussions sur le plan humanitaire, car les maladies transmises par l'eau en raison de pratiques dangereuses en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement restent l'une des principales causes de mortalité chez les enfants.

13. Les gouvernements sont légalement tenus de respecter, de protéger et de réaliser le droit à l'eau et à l'assainissement. Les États ne peuvent pas suspendre de manière arbitraire les services en eau sans proposer d'autres solutions, et ils doivent veiller à ce que des tiers n'empêchent pas la population d'exercer ces droits. Les gouvernements doivent s'efforcer d'améliorer progressivement la qualité de vie de la population en utilisant au maximum les ressources disponibles, en améliorant continuellement les services et en supprimant les inégalités. Ils doivent s'abstenir d'adopter des politiques et des lois rétrogrades et de procéder à des coupes budgétaires injustifiées susceptibles d'avoir un impact négatif sur les services.

14. Recommandations à l'attention des parlementaires pour aider les populations à réaliser leur droit à l'eau et à l'assainissement :

- a) Adopter une législation qui intègre les obligations relatives aux droits de l'homme dans les lois nationales. Porter l'attention vers des lois intelligentes, qui définissent explicitement ces droits, et qui sont claires et applicables.
 - i. Évaluer les lois existantes pour recenser les lacunes éventuelles et veiller à ce que le droit humain à l'eau et à l'assainissement soit explicitement reconnu. Une étude africaine a notamment montré que même si certaines constitutions reconnaissent le droit à l'eau, seuls quatre pays incluent le droit à l'assainissement.
 - ii. Pour aborder la nature transversale de l'eau, il faut sortir des sentiers battus. Au Kenya, par exemple, l'eau était utilisée comme un moyen d'obtenir des faveurs sexuelles, si bien que les lois ont été modifiées afin de prévenir de telles violations.
- b) Adopter des budgets qui octroient toutes les ressources disponibles pour réaliser ces droits.
- c) Demander des comptes aux gouvernements en veillant à ce qu'ils respectent leurs engagements et en vérifiant que les fonds sont utilisés à bon escient. Utiliser des outils parlementaires tels que les rapports des vérificateurs généraux et d'autres données de l'État. S'appuyer sur le pouvoir de convocation et les audiences publiques pour maintenir cette question au premier rang des préoccupations.
- d) Mobiliser le gouvernement à tous les échelons et recourir à la coopération bilatérale et multilatérale pour gérer efficacement les systèmes d'eau partagés et éviter les conflits. Utiliser l'eau comme levier pour la paix.
- e) Instaurer un dialogue avec les groupes vulnérables, notamment les personnes défavorisées et marginalisées, les filles et les femmes, les communautés autochtones et les personnes des zones rurales et éloignées. Collaborer avec la société civile pour atteindre ces groupes, et suivre les meilleures pratiques afin de créer des systèmes profondément participatifs et inclusifs. Utiliser les orientations et les ressources existantes, telles que le document [Eau, assainissement et hygiène : un manuel pour les parlementaires](#).

Changements climatiques et pénuries d'eau : renforcer la résilience pour éviter le pire

15. Le manque d'eau est un problème croissant, y compris dans les pays riches et historiquement riches en eau. La diminution de la nappe phréatique atteint des niveaux records, et ce qu'il en reste est souvent davantage pollué. D'ici 2030, l'ONU estime que 700 millions de personnes pourraient être déplacées en raison de l'insécurité hydrique. Les glaciers, qui constituent la principale, voire la seule source d'eau pour de nombreuses communautés, fondent à une vitesse record. De plus, la pollution et les événements météorologiques extrêmes sont à l'origine de la contamination de l'eau et des problèmes d'approvisionnement. Les infrastructures hydriques traditionnelles, souvent appelées infrastructures grises ou construites, ont été créées à une époque où les changements climatiques et la dégradation de l'environnement n'étaient pas les principaux facteurs de risque hydrique.

16. **Le recyclage des eaux grises** devrait être un élément clé dans le renforcement de la résilience et peut constituer une source de revenus appréciable pour les collectivités. Étant donné qu'il est compliqué de réutiliser les eaux grises dans de nombreux pays, les parlementaires devraient travailler sur des réglementations pour surmonter cet obstacle.

17. **Les solutions fondées sur la nature** (SFN) ou les infrastructures vertes utilisent des écosystèmes sains pour renforcer la résilience, les services et l'approvisionnement en eau. Voici quelques exemples : la présence de forêts dans les bassins versants peut aider à prévoir les quantités d'eau disponibles pour l'approvisionnement ; la protection des espaces ouverts dans les villes peut réduire les risques liés à l'eau ; et l'agriculture durable peut améliorer la qualité de l'eau pour les collectivités situées en aval. Les gouvernements devraient s'appuyer sur des infrastructures vertes et grises intégrées afin de renforcer la résilience. Ce sont des stratégies éprouvées et testées ; l'Institut des ressources en eau a suivi environ 150 projets SFN portant sur la pénurie d'eau en Amérique latine et près de 200 en Afrique subsaharienne. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) estime que le financement des solutions fondées sur la nature devra doubler d'ici 2025 afin de rester sur la bonne voie pour atteindre les objectifs en matière de biodiversité et de climat.

18. **Recommandations à l'attention des parlementaires pour mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature :**

- a) **Adopter des lois et des budgets qui financent les solutions fondées sur la nature.** Dans de nombreux pays, l'existence de cadres juridiques pour l'infrastructure grise rend complexe l'investissement et l'innovation dans les solutions fondées sur la nature. Les parlementaires ont le pouvoir de changer cela, comme cela a été le cas au Pérou où les législateurs ont adopté une loi obligeant le service des eaux à allouer une partie de ses revenus à la conservation et à l'adaptation des bassins versants, générant ainsi 10 millions d'USD par an pour les solutions fondées sur la nature.
- b) **Autoriser et faciliter les solutions fondées sur la nature**, et mettre ces projets sur un pied d'égalité avec l'infrastructure grise.

Aux États-Unis, par exemple, la loi de 2022 sur le développement des ressources en eau a intégré les SFN comme composante essentielle de l'infrastructure hydraulique, ce qui a permis aux autorités hydrauliques de financer et de mettre en œuvre plus facilement les solutions fondées sur la nature.

- c) **Appuyer la surveillance, la recherche et l'innovation en matière d'infrastructures vertes et grises.** L'Union européenne a notamment créé un programme de recherche pour les SFN qui a financé des travaux importants dans ce domaine.

19. Les changements climatiques ont eu un impact considérable sur le travail des **opérateurs d'eau** privés et publics. Ainsi, la priorité de ces derniers est de garantir l'accès à l'eau en période de crise, et la résilience climatique est désormais au cœur de leur planification stratégique, de leurs investissements et de leurs opérations. Étant donné qu'il est de plus en plus difficile de maintenir la quantité et la qualité de l'eau, il est essentiel que les opérateurs d'eau évaluent l'offre et la demande, et qu'ils considèrent la gestion de crise comme faisant partie intégrante de leurs opérations de routine.

Les opérateurs doivent également s'adapter aux changements rapides en matière de réglementation climatique et d'exigences de rapport, et renforcer les compétences, les écosystèmes et les partenariats qui leur permettent de gérer la multiplication des crises. La transparence et la relation de confiance avec le public sont primordiales pour garantir des écosystèmes plus souples et résilients.

20. **Les données et les informations** peuvent contribuer à améliorer les pratiques de gestion de l'eau. Dans le contexte climatique, cela peut s'avérer utile dans tous les domaines, de l'optimisation de l'utilisation de l'eau à la préparation aux événements hydrologiques extrêmes. L'HydroSOS de l'Organisation météorologique mondiale fait notamment partie de ce type de ressources, car elle s'appuie sur des données terrestres et satellitaires pour surveiller et prédire les conditions hydrologiques mondiales en eau douce.

La conservation de l'eau

21. La façon la plus économique de gérer l'eau est de ne pas la gaspiller, mais en moyenne, 30 % de l'eau distribuée par les municipalités est perdue en raison de fuites et d'autres pertes. Les industries telles que l'agriculture, la production de viande et le textile consomment d'énormes quantités d'eau et reposent sur des pratiques non durables. En raison de facteurs tels que la croissance démographique et les changements climatiques, les initiatives de conservation de l'eau doivent passer de l'échelle individuelle à l'échelle mondiale.

22. Recommandations sur ce que les parlements, les gouvernements et les autres acteurs peuvent faire pour conserver l'eau :

- a) Élaborer un accord international sur le cycle hydrologique mondial en tant que bien commun mondial. Bien que l'atmosphère et l'océan soient déjà considérés comme des biens communs mondiaux, le cycle de l'eau les relie étroitement, et pourtant il n'est pas traité comme tel même si tout le monde en dépend.
- b) Porter l'attention sur les secteurs qui consomment beaucoup, comme l'agriculture et l'industrie. On estime que 80 à 90 % de l'eau consommée dans le monde est utilisée pour la production alimentaire, mais près de 50 % des systèmes d'irrigation ne sont pas viables.
- c) Empêcher la perte d'eau douce vers les océans – c'est une norme exigeante, mais essentielle.
- d) Instaurer des mesures incitatives, des subventions, des taxes, des sanctions et autres instruments visant à éradiquer les pratiques non durables et à promouvoir les pratiques durables et les écosystèmes sains. Réfléchir à l'instauration d'une taxe sur l'utilisation non durable de l'eau (similaire à la taxe carbone mise en place dans de nombreux pays) et utiliser des subventions pour encourager une économie plus responsable et circulaire. De plus, plaider pour que l'ONU réévalue la façon dont elle calcule le PIB, qui mesure la production de richesses en termes économiques, mais ne tient pas compte des dommages environnementaux ou autres.
 - i. À titre d'exemple, l'Indonésie a adopté une loi obligeant les entreprises qui utilisent les sources d'eau du domaine public de l'État à respecter des exigences strictes et à payer une redevance pour la préservation de l'eau.
 - ii. Réfléchir à des programmes garantissant un revenu aux agriculteurs pendant 2 à 3 ans, le temps qu'ils puissent tester et mettre en œuvre des pratiques plus durables.
 - iii. Plaider en faveur de pratiques durables telles que l'énergie éolienne, et s'efforcer de réduire l'impact des industries nuisibles pour les ressources en eau, comme la déforestation, les combustibles fossiles et la production de viande.
- e) Protéger les sources d'eau en leur accordant un statut juridique. Citons comme exemples l'Équateur qui reconnaît la nature comme une entité juridique et l'Inde qui attribue une personnalité juridique au fleuve Gange.
- f) Privilégier les programmes d'efficacité hydrique plutôt que la construction de nouvelles infrastructures. La plupart du temps, les efforts de conservation de l'eau sont moins coûteux à mettre en œuvre que la construction d'un nouveau réservoir.
- g) Adopter des normes de plomberie et des codes écologiques afin d'améliorer l'efficacité des appareils sanitaires et des dispositifs de distribution de l'eau.

- i. Aux États-Unis, par exemple, la loi de 1992 sur la politique énergétique a établi des normes pour les pommes de douche, les robinets et les urinoirs. Les économies d'eau réalisées ont été comparables aux besoins en eau cumulés des trois plus grandes villes américaines, à savoir New York, Los Angeles et Chicago, sur une période de 20 ans.
 - ii. En 2015, l'Indonésie a établi des normes de plomberie pour les bâtiments, et en 2011, la Jordanie a adopté un code de construction écologique pour les bâtiments commerciaux, ce qui a permis de réaliser des économies grâce à des dispositifs plus efficaces.
- h) Une fois ces normes mises en place, il faut investir dans la rénovation des produits pour les rendre conformes à ces dernières. Par exemple, Los Angeles investit dans la rénovation depuis 1970, et utilise aujourd'hui la même quantité d'eau qu'en 1978, même si sa population a augmenté de 1,5 million d'habitants.
 - i) Réduire les fuites et les interruptions dans la distribution de l'eau au niveau municipal. L'Association internationale de l'eau (International Water Association) a mis en place des indicateurs pour réduire les fuites d'eau, que de nombreux pays ont adoptés.
 - j) Fixer un tarif pour l'eau de manière à récupérer les coûts liés à sa distribution, et envoyer aux consommateurs un signal les incitant à l'économiser. Une tarification adéquate peut encourager la réduction de la consommation d'eau.
 - k) Tirer parti du fait que la conservation de l'eau permet également de réaliser des économies d'énergie.
 - l) Mettre en place des règles pour rendre les nouveaux développements immobiliers neutres ou positifs en eau. Ils devraient être conçus de manière intelligente dès le départ, en combinant des pratiques économes en eau et des méthodes de recyclage sur place, ainsi qu'une rénovation à l'extérieur du site.
 - m) Sensibiliser le public à l'utilisation judicieuse de l'eau. La population devrait savoir d'où vient l'eau et comment l'utiliser de manière plus efficace. Des organisations comme l'UNESCO accordent la priorité à l'éducation sur l'eau et encouragent la population à adopter des attitudes et des comportements plus responsables envers l'eau, notamment à travers des approches telles que le Réseau mondial des musées de l'eau (Global Network of Water Museums). Les efforts de l'UNESCO comprennent des programmes d'éducation formelle et informelle, des campagnes de sensibilisation à l'éducation sur l'eau, ainsi que le renforcement des connaissances scientifiques et des capacités institutionnelles.

Le financement des services d'eau et d'assainissement

23. Les systèmes d'approvisionnement en eau font face à une crise sans précédent, mais demeurent largement sous-financés. Pour atteindre l'ODD 6, un financement supplémentaire de 1,7 milliard d'USD est indispensable, soit trois fois le montant actuellement investi.

Le secteur public doit établir des politiques et des réglementations qui garantiront la prestation de services adéquats aux citoyens. Seulement environ 1 % des financements commerciaux sont consacrés à l'eau et à l'assainissement, même si pour chaque dollar investi, il y a un bénéfice net de 4 USD. Un changement fondamental est nécessaire pour donner de toute urgence la priorité à l'eau et financer les services en conséquence. Il faut mettre en contexte le coût de l'inaction et le communiquer au public.

24. L'eau est essentielle à toutes les activités humaines. La gestion de l'eau nécessite une approche mobilisant l'ensemble du gouvernement et de la société.

25. Tous les aspects de la gestion des ressources en eau devraient être évalués en termes d'efficacité et d'efficience, y compris la propreté et la disponibilité de l'eau, ainsi que sa distribution à tous, en particulier aux personnes défavorisées et marginalisées. Les services doivent être clairement définis ; les pays dotés de régulateurs solides fournissent généralement de bons services. En plus de se concentrer sur les tuyaux et autres infrastructures, il conviendrait de donner la priorité au renforcement des institutions.

26. Reconnaître la valeur de l'eau en tant que ressource précieuse et fixer son prix en conséquence. Il est impossible de fixer un prix pour l'eau dans certains endroits, comme en Équateur

où elle est intégrée dans la Constitution, mais il existe d'autres moyens de valoriser l'eau, ainsi que les infrastructures et les services associés.

27. Améliorer la façon dont les recettes et les dépenses liées à l'eau sont enregistrées. Les modèles et les budgets actuels sont largement basés sur un format annuel ou à court terme. Les flux de financement sont trop fragmentés ; les secteurs public et privé doivent joindre leurs forces de multiples façons, car tous les Objectifs de développement durable reposent sur l'eau. Dans les rares cas où il existe un ministère de l'eau, son budget n'est généralement pas associé à ceux des ministères de la santé et de l'environnement, même si le fait d'investir dans l'eau améliore également les résultats dans ces deux secteurs.

28. Bien que de nombreux pays financent l'eau à partir de leurs propres sources, la coopération transfrontalière peut être utile à toute une région. De tels accords sont en vigueur dans plusieurs endroits, tels que la région du Sahel, le bassin du fleuve Sénégal et le Danube.

29. Les marchés de capitaux offrent des possibilités d'investissement dans le secteur de l'eau ; de 2007 à 2022, les actions liées à l'eau et à l'assainissement ont été le panier d'actions publiques le plus performant. De même, l'eau et l'assainissement ont été la classe d'actifs infrastructures qui a affiché les meilleures performances.

30. Au cours de la dernière décennie, on a constaté des avancées dans le domaine des microcrédits, notamment avec le déploiement d'environ 3,5 à 4 milliards d'USD dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Ceux-ci prennent en compte le coût d'opportunité considérable (notamment en termes de temps, de santé, d'éducation perdue et de travail) pour les personnes qui marchent jusqu'à deux heures par jour afin de trouver de l'eau. L'octroi de crédit financier à ces personnes a eu des effets profonds sur leur existence.

31. Un investissement mondial important est nécessaire afin de combler l'écart financier pour atteindre l'ODD 6 d'ici 2030. Le secteur privé devrait travailler avec les entités publiques pour fournir une infrastructure et des services d'eau durables. Il est essentiel que ces partenariats intègrent les Objectifs de développement durable et les principes des droits humains, et que l'accessibilité économique soit garantie pour les personnes les plus vulnérables. Les entreprises ont également de plus en plus d'occasions d'aider les acteurs étatiques, notamment en fournissant des détecteurs de fuites intelligents et d'autres technologies.

32. En ce qui concerne l'aide étrangère, les États Membres devraient envisager d'annuler la dette liée à l'eau des pays bénéficiaires afin que ces derniers puissent réinvestir cet argent pour atteindre leurs objectifs en matière d'eau et d'assainissement.

33. Les participants ont échangé sur diverses idées pour obliger les entreprises, les États et les particuliers à rendre des comptes en cas d'utilisation inéquitable de l'eau. Par exemple, les clients qui utilisent l'eau de manière excessive devraient payer beaucoup plus cher. En ce qui concerne les pollueurs, il faudrait inscrire le principe de prévention dans la législation, plutôt que de demander de l'argent une fois que les dommages ont déjà été commis. Eu égard au renforcement des institutions, la création d'agences de l'eau a été présentée comme une option.

Vers une politique de l'eau plus inclusive : ne laisser personne de côté

34. Les politiques de l'eau les plus réussies et les plus efficaces reposent sur une participation active et associent les jeunes, les femmes, les peuples autochtones et les autres membres et parties prenantes de la communauté. Ils devraient être mobilisés dès la phase de planification et de conception, et leur participation devrait être significative et durable.

35. Recommandations à l'attention des parlementaires pour créer des processus plus inclusifs :

- a) Fixer des quotas pour la représentation. Ceux-ci devraient inclure des acteurs non étatiques, et prévoir des orientations permettant de prendre en compte et de consigner les contributions des participants. S'inspirer des meilleures pratiques, comme le Laboratoire national de résilience

côtière au Mexique, qui possède un cadre solide pour mobiliser la population et recueillir et intégrer ses commentaires.

- b) S'attaquer à l'impact disproportionné de la pénurie d'eau sur les filles et les femmes. Beaucoup d'entre elles passent des heures tous les jours à chercher de l'eau, ce qui les empêche d'aller à l'école ou de travailler. Cela crée un effet domino, les rendant plus vulnérables à la pauvreté, aux mariages précoces, aux grossesses, aux crimes sexuels et autres, voire davantage susceptibles de mourir.
- c) Utiliser des processus budgétaires tenant compte des questions de genre pour garantir l'équité, et ventiler les données en fonction du genre, de l'âge et d'autres facteurs pour identifier les disparités dans les services.
- d) Traiter les jeunes, les femmes, les populations autochtones et les autres groupes comme des acteurs égaux, et non des victimes. Mettre l'accent sur le renforcement des relations et veiller à ce que les interactions ne soient pas seulement à sens unique et ne cherchent pas à exploiter, mais plutôt à respecter l'expertise et les expériences de vie des individus. Demander aux gens non seulement ce dont ils ont besoin, mais aussi ce qu'ils savent et quelles actions ils proposent.
- e) Rendre les règles et les procédures moins bureaucratiques pour que tout le monde puisse les comprendre et participer.
- f) Inclure les jeunes dans tous les aspects de la prise de décision et de la programmation, les prendre au sérieux et les aider à prendre confiance en eux, car cela les empêche souvent de s'engager pleinement. Exploiter les réseaux, les mouvements et les organisations de jeunes existants, tels que le Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau, la Communauté mondiale des jeunes et le Réseau des jeunes pour l'eau.
- g) Privilégier des approches mobilisant l'ensemble du gouvernement et de la société. Il est essentiel d'associer le secteur privé, la société civile, les ONG et les communautés locales dès le départ, et non après coup. En France, par exemple, les parlements de l'eau regroupent des autorités élues, des usagers et des représentants de groupes environnementaux et agricoles.
- h) Lors de l'élaboration de toute législation, quel que soit le type de programme ou de secteur, mener une analyse rigoureuse de son impact sur l'eau. Veiller à ce que les ministères prévoient des budgets pour promouvoir une utilisation durable de l'eau, que ce soit dans l'agriculture, l'éducation, l'industrie ou d'autres domaines.
- i) Mettre l'accent sur l'éducation – à la fois formelle et informelle – qui favorise la participation, sensibilise les individus à leurs droits et renforce leurs capacités.

Eaux transfrontalières : de la concurrence à la coopération en faveur de la paix

36. De nombreuses sources d'eau douce traversent des frontières internationales, il est donc essentiel de coopérer pour les gérer, ainsi que pour maintenir la paix et prévenir les conflits. Bien qu'il existe plus de 800 traités relatifs aux eaux transfrontalières et plus de 120 organisations de bassins, l'accent devrait être mis sur la mise en œuvre des instruments existants et sur leur efficacité.

37. Dans les régions arides, les États sont davantage susceptibles de coopérer en raison des risques négatifs associés au manque d'eau et des avantages découlant de cette coopération. Même dans les régions ayant historiquement fait preuve d'une plus grande coopération, les tensions ont augmenté au cours de la dernière décennie en raison des changements climatiques et de la demande croissante pour les ressources en eau. Cependant, il est crucial de garder à l'esprit que tous les conflits ne sont pas négatifs, et que certains peuvent même susciter un dialogue.

38. La diplomatie de l'eau est un concept relativement nouveau dans les discours publics, académiques et politiques. Elle va au-delà de la gestion des eaux transfrontalières pour englober le partage de la technologie et des données, la surveillance commune des inondations, la planification intégrée du bassin et d'autres formes de coopération. Elle réunit des acteurs diplomatiques, de sécurité ainsi que d'autres intervenants pour veiller à ce que les enjeux liés à l'eau soient abordés de manière pacifique et coopérative. Pour que la diplomatie de l'eau fonctionne, l'eau doit devenir une priorité politique ; les institutions doivent être renforcées, du bassin jusqu'au niveau mondial; et les systèmes de gouvernance doivent faire intervenir diverses parties prenantes.

39. Les processus favorisant l'égalité des sexes constituent un élément clé de la diplomatie de l'eau, et il est important d'associer davantage de femmes dans la gestion de l'eau. ONU-Femmes a constaté que bien que moins de 10 % des négociateurs dans les processus de paix sont des femmes, les processus qui incluent des femmes durent plus longtemps et sont plus résilients. Les femmes ont également démontré leur capacité à relancer les négociations lorsqu'elles sont dans l'impasse ou que les pourparlers piétinent. Des organisations telles que la Women in Water Diplomacy network in the Nile (Réseau des femmes œuvrant en faveur de la diplomatie de l'eau dans le Nil) travaillent afin de renforcer l'autonomisation et la participation des femmes aux processus diplomatiques.

40. Recommandations à l'attention des parlementaires sur la gestion des services d'eau transfrontaliers :

- a) Veiller à ce que toutes les conventions mondiales pertinentes soient signées et ratifiées, notamment la Convention de 1997 des Nations Unies sur les cours d'eau et la Convention de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux.
- b) Envisager de mettre en œuvre une gestion intégrée des bassins versants et associer toutes les parties prenantes au processus. S'inspirer des bonnes pratiques ; l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal constitue un exemple d'accord étoffé et créatif.
- c) Travailler à convaincre les électeurs que les avantages de la coopération multilatérale à long terme l'emportent sur les objectifs à court terme.
- d) Comprendre que l'eau devient de plus en plus un enjeu de sécurité, susceptible d'engendrer des conflits et des migrations. Les services d'eau peuvent être utilisés comme une arme de guerre ; et devenir une cible pour les attaques terroristes et la cybercriminalité. Veiller à ce que des systèmes de sécurité adéquats soient en place et recourir au multilatéralisme pour coordonner les questions transfrontalières.
- e) Veiller à ce que les femmes soient associées aux décisions sur les questions transfrontalières et autres. Environ 150 États Membres ont soutenu la nomination d'un envoyé spécial de l'ONU pour l'eau, et une proposition a été avancée pour garantir que, si ce poste est créé, il soit occupé par une femme.
- f) Considérer l'eau comme une opportunité. Elle peut être un formidable outil de connexion et de coordination, en réunissant différents partenaires et en offrant une base solide pour le multilatéralisme. Investir dans l'eau peut considérablement améliorer la qualité de vie des populations, stimuler l'économie et contribuer à bâtir un avenir durable pour les générations futures.

Séance d'information spéciale : l'avenir du multilatéralisme : défis et opportunités pour les Nations Unies

Le Président Danilo Türk, membre du Conseil consultatif de haut niveau pour un multilatéralisme efficace, qui a été créé par le Secrétaire général de l'ONU en avril 2022 dans le cadre de Notre programme commun, a présenté un exposé sur l'action menée pour relancer le multilatéralisme. Le Conseil consultatif de haut niveau pour un multilatéralisme efficace remettra un rapport en avril 2023 et devrait privilégier six domaines pour transformer la gouvernance mondiale :

- a) *La sécurité collective, notamment la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU pour que cet organe soit davantage représentatif et inclusif, et la consolidation de la paix pour qu'il se concentre non seulement sur la prévention des conflits, mais aussi sur le renforcement de la résilience des sociétés.*
- b) *Un financement abondant et durable qui profite à tous, notamment grâce à des réformes de l'infrastructure financière internationale et à une plus grande participation du secteur privé.*
- c) *La gouvernance climatique, l'accent étant mis sur la transition verte et le renforcement des aspects environnementaux dans la prise de décision.*
- d) *La transition numérique afin que chacun puisse profiter des avantages de l'ère numérique, tout en garantissant la sécurité et la protection des données.*
- e) *Les risques transnationaux actuels et émergents, notamment l'intelligence artificielle, l'espace extra-atmosphérique, le crime organisé transnational, les risques biologiques et les virus.*

- f) *Le multilatéralisme inclusif et responsable, qui fait intervenir les parties prenantes à tous les niveaux de la société.*

Le Président Türk a encouragé les parlementaires à donner leur avis sur le rapport, à faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils incluent des parlementaires dans les réunions de haut niveau de l'ONU, et à utiliser leurs pouvoirs parlementaires pour provoquer le changement, notamment en organisant des auditions en commissions, des consultations publiques, et en adoptant des lois et des budgets.

Observations finales

41. **M. Duarte Pacheco**, Président de l'UIP, a remercié les experts des réunions-débat, le personnel de l'UIP et le Bureau du Président de l'Assemblée générale, et a souligné que sans la participation des parlementaires, il serait impossible de réaliser des progrès dans la gestion de l'eau. Aucun pays n'est épargné par les problèmes liés à l'eau, et les parlementaires doivent faire pression sur leurs gouvernements pour que l'eau devienne une priorité de leur programme. Bien que l'eau soit un bien public, la participation du secteur privé est possible à condition que certaines conditions soient respectées. Face aux pressions croissantes engendrées par les changements climatiques, il est indispensable d'opérer un changement de paradigme et de mettre l'accent sur le renforcement de la résilience, notamment à travers la conservation de l'eau et des solutions fondées sur la nature. Les parlementaires jouent un rôle essentiel pour ce qui est de transposer les instruments internationaux dans les politiques et les budgets nationaux, et d'intégrer des services d'eau et d'assainissement à tous les niveaux du gouvernement et de la société.

42. **M. Guy Ryder**, Secrétaire général adjoint chargé de la politique à l'ONU, a souligné que le monde était à mi-chemin du Programme 2030, mais qu'il n'était pas sur la bonne voie pour atteindre les ODD. Nous sommes à un moment crucial qui exige que nous redoublions d'efforts pour atteindre les ODD, dans l'intérêt de tous les êtres humains et de la planète. Les prochaines rencontres à l'ONU seront l'occasion de donner une plus grande visibilité à l'eau dans la politique internationale. Les parlementaires doivent relayer les opinions de leurs électeurs auprès de l'ONU, de manière continue et assidue, et s'investir dans des actions multilatérales qui sont indispensables pour gérer les multiples enjeux transversaux liés à l'eau.

Annexe

Liste des intervenants

Modérateur : Mme Betsy Otto, chercheur, Alliance for Global Water Adaptation

1^{er} jour

Séance d'ouverture

M. Csaba Kőrösi, Président de la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale

M. Duarte Pacheco, Président de l'Union interparlementaire

Réunion-débat 1 : L'ODD 6 comme pilier du développement durable

Mme Kelly Ann Naylor, Expert principale en eau, anciennement Directrice associée de l'UNICEF pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène

M. Federico Properzi, Conseiller technique principal, ONU-Eau

Réunion-débat 2 : L'accès à l'eau potable et à l'assainissement : un droit fondamental

Mme Caterina de Albuquerque, Première Rapporteuse de l'ONU sur le droit à l'eau et à l'assainissement, Bureau exécutif, Assainissement et eau pour tous

Mme Sareen Malik, Secrétaire exécutive, Réseau de la société civile Africaine sur l'eau et l'assainissement

Réunion-débat 3 : Changements climatiques et pénuries d'eau : renforcer la résilience pour éviter le pire

Mme Suzanne Ozment, Associée principale, Infrastructure naturelle, Institut des ressources mondiales

Mme Karine Rouge, PDG, Véolia Amérique du Nord

Mme Hwirin Kim, Chef de la Division des services hydrologiques et des ressources en eau à l'Organisation météorologique mondiale

Réunion-débat 4 : Conservation de l'eau : une solution intéressante

M. Johannes Cullman, Vice-président de ONU-Eau, Conseiller scientifique en chef auprès du Président de l'Assemblée générale

Mme Mary Ann Dickinson, ancienne PDG de Alliance for Water Efficiency

2^e jour

Réunion-débat 1 : Le financement des infrastructures pour les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement : un défi à plusieurs milliards de dollars

M. Sudipto Sarkar, Spécialiste principal de l'eau, Banque mondiale.

M. Paul O'Connell, Président, Water Equity

Mme Rosa Galvez, sénatrice, Canada

M. Henk Ovink, Envoyé spécial du Royaume des Pays-Bas pour les affaires internationales de l'eau

Séance d'information spéciale : l'avenir du multilatéralisme : défis et opportunités pour les Nations Unies

M. Danilo Türk, membre du Conseil consultatif de haut niveau pour un multilatéralisme efficace, ancien Président de la Slovénie

Réunion-débat 2 : Vers une politique de l'eau plus inclusive : ne laisser personne de côté

Mme Lesha Witmer, membre du Comité de pilotage du Partenariat des femmes pour l'eau

Mme Caitlyn Hall, membre de la Young Hydrologic Society

Réunion-débat 3 : Eaux transfrontalières : de la concurrence à la coopération en faveur de la paix

Mme Melissa McCracken, professeure associée en politique internationale de l'environnement, The Fletcher School, Université de Tufts

Mme Susanne Schmeier, professeure associée en droit et diplomatie de l'eau, IHE Delft Institute for Water Education

Mme Danielle Gaillard-Picher, conseillère principale, Stockholm International Water Institute (Institut international de l'eau de Stockholm).

Séance de clôture : quelle est la prochaine étape dans l'élaboration des politiques de l'eau ?

M. Duarte Pacheco, Président de l'UIP

M. Guy Ryder, Secrétaire général adjoint chargé des politiques, Nations Unies